

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DASES 177 G Subvention (103.000 euros) pour les associations suivantes : A Chacun Ses Vacances, Class Open, Les éclaireurs et éclaireuses de France pour l'organisation des séjours de vacances. Signature d'une convention avec l'association A chacun ses vacances.

M. Bernard JOMIER, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mai 2016, par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, propose d'attribuer une subvention aux associations suivantes : A CHACUN SES VACANCES, CLASS OPEN, LES ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4^{ème} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « A CHACUN SES VACANCES » (ACSV) (7è), simpa : 2321, dossier 2016_01076, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 85 000 euros, pour l'année 2016.

Article 2 : Une subvention de 8 000 euros est attribuée à l'association « CLASS OPEN » (91), simpa : 28941, dossier 2016_00070, pour l'année 2016.

Article 3 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association « LES ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE » (93), simpa : 19270, dossier : 2016_01334, pour l'année 2016.

Article 4 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, nature 6574, rubrique 52, ligne DF34007 du budget de fonctionnement de l'année 2016 du Département de Paris et de l'année suivante sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil
Départemental**



Anne HIDALGO